

tant de la régularité à percevoir les rentes de la Communauté, et pratiquant une sage et religieuse économie. La Mère Supérieure tiendra fermement la main à ce que l'observance de la vie commune, cette sauvegarde de la sainte pauvreté, soit fidèlement gardée. Toute superfluité, en ce qui regarde le logement, la nourriture et le vêtement, et toute autre dépense opposée à une vraie simplicité religieuse, doivent être religieusement et soigneusement évitées.

80, La pauvreté et l'esprit de mortification, en même temps qu'une parfaite propreté, règneront uniformément dans les cellules des Sœurs. Tout l'ameublement y consistera en une petite armoire, qui servira tout à la fois de prie-Dieu, de pupitre; en un lit dur, un bénitier, une chaise, une planche fixée au mur pour recevoir un grand bol et un pot à eau; une image suspendue à la tête du lit;—dans l'armoire un petit crucifix, une statuette, deux images, la formule des vœux;—de plus, un chandelier, un balai, et tout ce qu'exige la propreté de la cellule, et tout ce qu'il faut pour écrire.